

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES TRAVAUX DE RECHERCHES ET D'INNOVATION DÉFENSE (ASTRID)

APPEL À PROJETS

Opérateur



Forme

Subvention

Intensité

Jusqu'à 400K€

Date limite

02 mars 2023

Le programme ASTRID a pour objectif la maturation de travaux de recherche scientifique portés par des consortiums d'organismes de recherche ou assimilés et des entreprises françaises. Il accompagne le transfert de technologie vers le monde socio-économique et s'inscrit dans une démarche d'appropriation de l'innovation par les entreprises.

Ce dispositif s'adresse aux consortiums inférieurs à cinq partenaires comprenant au moins un organisme de recherche public ou assimilé et au moins une entreprise française (PME ou ETI).

Le programme est spécifiquement dédié aux projets à caractère dual relevant à la fois d'une recherche industrielle et d'un développement expérimental, se situant entre l'échelon 1 et 4 de l'échelle de maturité TRL, dont la durée est comprise en 18 et 36 mois et entrant dans l'une des 12 thématiques identifiées (Biologie-Santé-NRBC, Matériaux, Nanotechnologie, Cybersécurité, ...).

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr